

Quand le travail ne garantit plus l'intégration

Pascale Gazareth, lic. ès. sc. sociales et Malika Wyss, lic. ès. sc. sociales, Institut de Sociologie, Université de Neuchâtel,
Katia Iglesias, lic. ès. sc. sociales, Psychologie/Groupe de Méthodologie et Analyse de Données, Université de Genève

L'intégration dans la sphère du travail rémunéré reste un pilier essentiel de l'intégration sociale dans la Suisse d'aujourd'hui comme dans l'ensemble des sociétés industrialisées. De ce point de vue, au-delà du chômage, la précarité de l'intégration professionnelle présente un danger pour l'intégration dans les autres sphères de l'intégration sociale. Elle favorise en particulier une évolution négative de la situation financière et de la santé des personnes qui y sont confrontées.

Le travail reste à ce jour un élément fondamental de l'intégration sociale des individus. Son absence involontaire est largement reconnue comme l'un des principaux risques d'exclusion sociale, contribuant à l'appauvrissement tant monétaire que social des individus. De là à déduire que le fait d'avoir un emploi protège à lui seul de l'exclusion sociale, il n'y a qu'un pas, souvent franchi, en particulier dans les politiques d'insertion socioprofessionnelle.

Pourtant, le développement des formes d'emploi atypiques et précaires ou encore le phénomène de la pauvreté laborieuse (*working poor*) révèlent que les choses ne sont pas forcément aussi simples que cela. De fait, dans un contexte de mutations profondes du travail marquées non seulement par le développement d'une précarité de l'emploi (travail temporaire, risque de licenciements, etc.) mais aussi par une précarité du travail (dégradation des conditions de travail notamment à travers une intensification du travail et une pression à l'extrême flexibilité et adaptabilité des travailleurs et travailleuses), il est devenu légitime d'interroger la capacité intégratrice actuelle du travail.

C'est là l'objectif général de cette recherche: éclairer les mécanismes par lesquels la précarité du travail et de l'emploi interviennent dans les risques d'exclusion des autres sphères de la vie sociale, à un moment donné et à moyen terme. En effet, l'exclusion sociale est connue pour être à la fois un état («être exclu-e») et un processus («devenir exclu-e») qui, du pôle de l'intégration à celui de l'exclusion, parcourt une zone de précarité. Documenter ce processus est d'ailleurs l'un des points forts de cette recherche.

Cette contribution présente nos principaux résultats concernant:

1. les facteurs explicatifs de la précarité professionnelle
2. l'influence de la précarité professionnelle sur la dimension «économique» et la dimension «santé» de l'intégration sociale
3. nos conclusions et propositions d'action pour contrer la précarité professionnelle et ses effets négatifs sur l'intégration sociale des travailleurs et des travailleuses.

Nos résultats reposent sur des analyses statistiques effectuées à partir des données du Panel suisse de ménages (PSM), une des rares enquêtes de portée nationale permettant de suivre des individus sur plusieurs années¹. Nous avons utilisé les données de la première vague d'enquête (1999) pour les analyses transversales (analyses de la situation à un moment donné). Les analyses longitudinales (analyses des trajectoires et de l'évolution dans le temps) reposent quant à elles sur l'ensemble des données disponibles au moment de la recherche, soit les cinq premières vagues d'enquête (1999-2003).

Précarité professionnelle

L'intégration professionnelle est un concept large recouvrant des aspects très divers de l'exercice d'une activité rémunérée. Le sociologue Serge Paugam (Paugam 2000) y distingue deux dimensions principales: celle de la «stabilité de l'emploi» et celle de la «satisfaction au travail». En les croisant, il propose une typologie qui définit quatre «formes» d'intégration professionnelle:

- une forme «idéale» ou intégration «assurée» associant stabilité de l'emploi et satisfaction au travail
- et trois formes déviantes porteuses de précarité:
 - l'intégration «incertaine»: satisfaction au travail mais emploi instable
 - l'intégration «laborieuse»: emploi stable mais insatisfaction au travail
 - l'intégration «disqualifiante»: cumul de l'insatisfaction au travail et d'un emploi instable

Cette typologie permet d'appréhender en une seule mesure synthétique les formes nouvelles d'inégalité d'emploi et de travail, et de tenir compte de la complexité de la précarité professionnelle trop souvent réduite à la seule instabilité de l'emploi. La reproduction de ce modèle² permet de brosser l'image suivante de la situation en Suisse présentée dans le tableau qui suit.

Ces pourcentages obtenus sont très sensibles à la construction retenue, raison pour laquelle il s'agit de les interpréter uniquement en référence à cette dernière. Ils permettent toutefois divers constats importants qui se retrouvent globalement quelle que soit la construction testée:

Figure 1: L'intégration professionnelle en Suisse

	Stabilité de l'emploi		
Insatisfaction au travail	Intégration «laborieuse» 22%	Intégration «assurée» 56,5%	Satisfaction au travail
	Intégration «disqualifiante» 10,5%	Intégration «incertaine» 11%	
	Instabilité de l'emploi		

Source: PSM 1999, données pondérées

1. Une petite majorité de la population connaît une intégration professionnelle de type assurée et donc une situation favorable.
2. La population confrontée à la précarité professionnelle est donc loin d'être marginale.
3. Les individus insatisfaits au travail, qu'ils soient ou non confrontés en même temps à l'instabilité de l'emploi, constituent près d'un tiers la population occupée totale. Ceci pose très directement la question des conditions de travail en Suisse.

Intégration professionnelle à risque

Aucun groupe social n'a l'exclusivité de la précarité professionnelle, et celle-ci n'épargne aucun groupe. Toutefois, certaines caractéristiques démographiques, sociales et d'emploi induisent un risque plus élevé de connaître une situation professionnelle proche de l'une et/ou l'autre des formes précaires d'intégration professionnelle.

Les facteurs de risque spécifiques de l'intégration «incertaine»

- être âgé-e de 15 à 24 ans
- travailler dans l'enseignement
- être situé-e dans la catégorie des bas revenus professionnels
- avoir un emploi sans participation à la prise de décision
- ne pas accéder à la formation professionnelle continue
- être en sous-emploi
- travailler à temps partiel pour une raison de santé ou non précisée

Les facteurs de risque spécifiques de l'intégration «laborieuse»

- être de nationalité étrangère avec un permis d'établissement
- élever seul-e ses enfants
- être classé-e dans la catégorie socioprofessionnelle «autres indépendants»
- occuper un poste de travail inadéquat par rapport à sa qualification
- travailler selon des horaires du soir ou le week-end

Les facteurs de risque spécifiques de l'intégration «disqualifiante»

- on retrouve globalement les facteurs de risque des formes «incertaine» et «laborieuse»
- deux autres facteurs ressortent par ailleurs:
 - travailler dans les domaines d'activité «hôtellerie, transport, services aux personnes»
 - travailler selon des horaires de nuit

Ces caractéristiques recourent largement les facteurs connus d'inégalité sur le marché de l'emploi. Mais elles montrent aussi le potentiel inégalitaire et de précarisation des situations d'emploi qui se développent sur le marché du travail.

Dans la durée

Pour rendre compte de l'évolution de l'intégration professionnelle, nous avons combiné les formes d'intégration professionnelle définies précédemment avec la position sur le marché de l'emploi durant les cinq années étudiées («avec» ou «sans» emploi). Les trajectoires d'intégration professionnelle ainsi obtenues indiquent si la personne est ou non restée en emploi lors des cinq années considérées et si son intégration professionnelle était ou non favorable³ à chaque fois qu'elle était en emploi. Il en ressort que:

- Plus des trois-quarts de la population étudiée (76,9%) est restée en emploi au cours des cinq années observées. Parmi elle:
 - 31% ont connu une intégration favorable durant toute la période (trajectoire de type «assurée stable»). Avec les 3% qui ont vu leur situation s'améliorer entre la fin et le début de la période, elles ne forment qu'un tiers des personnes restées en emploi.
 - La trajectoire la plus fréquente (35%) est toutefois celle de type «fluctuante», marquée par une alternance d'intégrations professionnelles favorables et défavorables.
 - Les trajectoires de précarité typiques (intégration défavorable durant cinq ans ou passage d'une intégration favorable à une intégration défavorable) restent rares (3% et 2%).
- 17,4% ont été sans emploi au moins temporairement, que ce soit pour raison familiale, de chômage, d'invalidité ou autre, et 5,5% ont pris leur retraite.
- Les trajectoires qui révéleraient des processus linéaires d'exclusion (passage d'une situation d'intégration favorable à une situation défavorable puis à une exclusion du marché de l'emploi) sont marginales, ne concernant que quelques pourcents de la population.

Ces résultats sont significatifs des parcours professionnels actuels, plus diversifiés mais aussi plus aléatoires que par le passé. Ils indiquent par ailleurs que si des processus de précarisation des parcours profession-

nels existent, ils sont le plus souvent non linéaires et se caractérisent plutôt par une instabilité qualitative des parcours professionnels. Celle-ci se manifeste selon des schémas divers et de façon plus ou moins durable ou récurrente. Une part non négligeable de la population active s'y trouve confrontée.

Trajectoires à risque

Nous avons concentré nos analyses sur trois trajectoires précaires des individus restés en emploi durant la période étudiée: celle marquée par une détérioration de la qualité de l'intégration professionnelle entre le début et la fin de la période (trajectoire «descendante»), celle défavorable sur toute la période (trajectoire «défavorable stable») et celle qui fluctue entre intégration favorable et défavorable (trajectoire «fluctuante»).

De nombreux facteurs identifiés dans les analyses transversales jouent ici aussi un rôle prédictif, que ce soit pour une seule trajectoire ou pour les trois. Les facteurs de risque les plus significatifs sont toutefois:

- Appartenir à la catégorie d'âge des 15-24 ans. Toutefois, le «jeune âge» est aussi prédictif d'une évolution favorable de l'intégration professionnelle au fil des ans, confirmant l'hétérogénéité des destins de cette classe d'âge.
- Etre de nationalité étrangère
- Avoir connu au moins une fois en cinq ans une situation dans laquelle la qualification n'était pas en adéquation avec le poste de travail occupé
- Avoir connu au moins une fois le sous-emploi
- Avoir connu au moins une fois le chômage

Nos résultats montrent encore que des éléments se rapportant aux relations sociales (p. ex. évolution du soutien des proches) et à la santé des individus (évolution de l'état de santé) influencent de manière significative les trajectoires d'intégration professionnelle. Ceci témoigne des influences réciproques qui marquent le lien entre l'intégration professionnelle et les autres sphères de l'intégration sociale.

Hommes et femmes face à la précarité professionnelle

Les facteurs de risques de la précarité professionnelle se trouvent être globalement les mêmes pour les hommes et pour les femmes, dans les analyses transversales comme en longitudinal. Les différences n'existent que de façon marginale, malgré l'insertion très différente de ces deux groupes de population sur le marché du travail.

Risque d'exclusion

L'intégration sociale est un phénomène pluridimensionnel. Pour en rendre compte, nous avons adopté une démarche consistant à l'approcher à travers trois dimensions clef :

- la dimension «économique» qui permet aux individus de s'inscrire dans les normes d'autonomie et de consommation
- la dimension «santé», composante essentielle du bien-être et des possibilités de réalisation dans les autres sphères de la vie sociale
- la dimension «participation sociale» qui définit les supports relationnels des individus et leur participation à des activités et à des enjeux collectifs

Chacune de ces dimensions a été appréhendée à travers un ensemble d'indicateurs déclinés en situations «plutôt favorable» (pôle de l'intégration) et «plutôt défavorable» (pôle du risque d'exclusion). Pour les analyses longitudinales, nous avons concentré notre attention sur les dégradations de la situation initiale marquées par une situation en fin de période (2003) moins favorable en début de période (1999).

Nos analyses ont montré que les liens entre la participation sociale et la qualité de l'intégration sociale existent mais ressortent moins nettement que dans les deux autres dimensions, ou du moins de manière moins visible. Globalement, ces liens sont marqués par l'influence négative des formes précaires d'intégration professionnelle, même si des effets inverses s'observent également (p. ex. baisse des contacts avec la parenté pour les femmes dont l'intégration professionnelle s'améliore). La participation sociale, au niveau institutionnel comme au niveau interpersonnel, est un domaine influencé par de nombreuses logiques différentes, en particulier des logiques de genre assez fortes (p. ex. concernant le bénévolat), au milieu desquelles les logiques socio-professionnelles ne sont pas forcément les plus influentes. Leurs effets sont donc difficiles à identifier clairement par les analyses statistiques classiques. Ce qui est déjà flou en transversal s'opacifie encore en longitudinal, où des effets de l'intégration professionnelle sont encore visibles mais de manière plutôt épisodique et chaotique. Nous préférons donc ne pas présenter cette dimension qui nécessiterait d'y consacrer plusieurs pages.

Pauvreté

Pour étudier les effets de la précarité professionnelle sur la situation économique des individus et des ménages, nous avons retenu trois indicateurs de pauvreté: le revenu équivalent du ménage, sa déprivation (mesure de l'écart au standard de vie) et sa précarité financière (endettement, difficultés de paiement et déséquilibre entre dépenses et revenus)⁴. Nos analyses renvoient donc directement au risque de vivre dans

un ménage pauvre pour des personnes exerçant une activité professionnelle, ce qui correspond au phénomène des «working poor».

Il ressort des analyses menées qu'aux formes précaires d'intégration professionnelle correspondent le plus souvent des probabilités plus élevées de connaître une situation économique défavorable à un moment donné. De plus, une sorte de «hiérarchie du risque» s'observe entre les formes d'intégration professionnelle précaires: les formes marquées par l'insatisfaction au travail augmentent davantage le risque de pauvreté que celles marquées par l'instabilité de l'emploi. En outre, la précarité professionnelle (en particulier quand elle est liée à une insatisfaction au travail) apparaît comme l'un des facteurs de risque de pauvreté les plus influents aux côtés de déterminants déjà connus de pauvreté laborieuse (nationalité étrangère, monoparentalité, absence de formation post-obligatoire, sous-emploi).

Dans une perspective longitudinale, le lien entre précarité professionnelle et risque de pauvreté perdure: les trajectoires d'intégration professionnelle prises dans leur ensemble restent le premier facteur explicatif d'une baisse du revenu du ménage. Leur influence n'est par contre plus perceptible en ce qui concerne la hausse de la déprivation, laquelle s'explique principalement par la formation (absence de formation post-obligatoire), l'occurrence d'un divorce et divers éléments surtout professionnels (expérience du chômage, absence de formation continue, variations du taux d'occupation, sous-emploi, monoparentalité et nationalité étrangère avec un permis permanent [permis C]).

Ces divers constats se retrouvent globalement parmi les hommes et les femmes. Ils se configurent toutefois différemment, impliquant différents aspects de la pauvreté ou différentes formes ou trajectoires d'intégration professionnelle.⁵ Une bonne partie de ces écarts peuvent être rapportés à la position des hommes et des femmes et au rôle de leur revenu professionnel sur la situation économique de leur ménage.

Santé

Plusieurs indicateurs (sept au total) ont été utilisés pour étudier la dimension «santé» de l'intégration sociale. Il s'agit par exemple de l'état de santé auto-estimé ou encore de la santé «psychosociale» (indicateur construit sur la base de déclarations à propos de maux de dos, de problèmes de faiblesse ou de lassitude, d'insomnies, de maux de tête et d'anxiété).

Une relation très claire s'observe entre la qualité de l'intégration professionnelle et l'ensemble des indicateurs utilisés. Les formes précaires d'intégration professionnelle sont systématiquement reliées au pôle «défavorable» des indicateurs considérés. Par ailleurs, à nouveau, les formes précaires d'intégration professionnelle marquées par l'insa-

tisfaction au travail sont plus préjudiciables à la santé que celles marquées par l'instabilité de l'emploi. Ceci laisse entendre que des rapports de travail précaires (organisation du travail ou conditions de travail en général) sont des facteurs de risque réels pour la santé qu'il y ait ou non stabilité de l'emploi.

La qualité de l'intégration professionnelle reste soit le premier soit le deuxième facteur associé à un état de santé défavorable. Les autres déterminants principaux de cet état sont le «sex» et la nationalité: les femmes et les personnes de nationalité étrangère sans permis d'établissement portent un plus grand risque de souffrir de symptômes de «mal-être psychosocial» que les hommes, respectivement que les individus de nationalité suisse.

Sur la durée, l'évolution de l'intégration professionnelle a aussi un effet sur l'évolution de la santé des individus: les trajectoires professionnelles précaires – qu'elles s'accompagnent ou non d'une sortie de l'emploi – ont un effet significatif sur le risque d'une détérioration de la santé au moins par rapport à l'un des quatre indicateurs utilisés. Les problèmes de santé peuvent résulter de causalités multiples (biologiques, comportementales, sociodémographiques, économiques, en lien avec le capital social, etc.). Malgré tout, l'évolution de l'intégration professionnelle apparaît parmi les facteurs les plus explicatifs de l'évolution de la santé (l'une et/ou l'autre des trajectoires professionnelles précaires comme facteur de dégradation des indicateurs de santé). Les autres facteurs se rapportent globalement soit à des problèmes de santé dont l'effet est ici évident (p. ex., l'augmentation des problèmes d'insomnies agit sur la probabilité d'estimer à la baisse son état de santé général), soit à des problèmes d'ordre relationnel (conflit avec ou parmi les proches, faiblesse du soutien de la part des amis, par exemple), soit à la difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée.

La relation entre la qualité de l'intégration professionnelle et la santé s'observe pour les hommes et pour les femmes, en transversal comme sur la durée. Quelques différences significatives existent toutefois aussi. En transversal par exemple, à intégration égale, les femmes souffrent plus souvent que les hommes de plusieurs symptômes «psychosociaux» ou de l'un de ces symptômes de façon intense. En longitudinal aussi, la précarisation professionnelle exerce des effets sur des indicateurs différents de dégradation de la santé pour les uns et pour les autres: sur l'aggravation des problèmes de faiblesse et des problèmes d'insomnie pour les femmes, sur la détérioration de l'état de santé en général pour les hommes. En outre, la difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée ressort comme facteur explicatif très significatif d'une détérioration de l'état de santé pour les femmes mais pas pour les hommes. Ce dernier aspect montre bien qu'il faut interpréter ces diffé-

rences en termes de genre et non pas de sexe biologique. Ainsi, si certains de ces résultats sont à rapporter aux constats des recherches épidémiologiques (prévalence plus élevée de la migraine, de l'insomnie et de l'anxiété chez les femmes, p. ex.), les hypothétiques explications biologiques sont visiblement à nuancer en raison des rôles socialement assignés aux unes et aux autres, dans le monde du travail (conditions de travail globalement moins favorables aux femmes) et dans la société plus généralement (les femmes subissant encore très majoritairement la double journée de travail).

Conclusions

En fin de compte, cette recherche permet de formuler les conclusions suivantes:

1. Les individus risquant la précarité professionnelle ont globalement le même profil que les chômeurs: les plus jeunes, les étrangers, les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants, celles avec un bas niveau de formation.
2. Un certain nombre de facteurs associés à des dysfonctionnements du marché du travail ou aux conditions de travail sont porteurs de précarité professionnelle: inadéquation du poste occupé avec les qualifications, faiblesse des rémunérations, absence de formation continue, sous-emploi, horaires de travail atypiques, etc. Certains de ces facteurs, comme l'inadéquation entre poste occupé et qualification ou le sous-emploi, sont en même temps des facteurs de risque de précarité professionnelle durable.
3. Même les individus insérés sur le marché du travail peuvent courir un risque d'exclusion sociale: la précarité professionnelle est un facteur de risque certain de pauvreté et d'atteinte à la santé, tant à un moment donné que sur le moyen terme.
4. La satisfaction au travail apparaît comme un élément encore plus décisif que l'insécurité de l'emploi dans les mécanismes qui lient intégration professionnelle et intégration sociale. Elle s'avère être une mesure plus pertinente (du moins pour la Suisse) que les indicateurs classiques de «qualité des emplois» habituellement centrés sur la stabilité de l'emploi.

Plus globalement, cette recherche révèle les conséquences de la précarité professionnelle sur les individus et les ménages. Elle indique ainsi l'importance d'une prise de conscience politique et par l'ensemble des acteurs concernés du fait que les mutations économiques récentes ne posent pas seulement la question de l'intégration des «surnuméraires» du marché de l'emploi, mais remettent également en cause la capacité du travail à intégrer sans exclure.

Elle met aussi le doigt sur les implications économiques et sociales de la précarité professionnelle au plan collectif. Tout d'abord, la collectivité se substitue de plus en plus aux entreprises pour assurer un minimum vital aux personnes dont les salaires sont insuffisants pour faire vivre leur ménage. Ensuite, elle assume des coûts de santé en augmentation croissante dont une partie relève visiblement des conséquences négatives de la précarité professionnelle sur la santé. Enfin, l'impact de la précarité professionnelle sur le bien-être psychique pose la question du rôle que cette précarité peut jouer dans la hausse des cas d'invalidité pour causes psychiques. Cette hausse, qui mine depuis dix ans la santé financière de l'assurance-invalidité, serait alors bien davantage le fait de la précarité professionnelle que du chômage.

Différentes pistes d'actions peuvent être suggérées pour limiter les conséquences de la précarité professionnelle, et cela à plusieurs niveaux: en amont du monde du travail par des actions préventives; dans le monde du travail, au sein même de l'entreprise; au niveau des organismes chargés de l'action sociale. Trois axes sont spécialement à évoquer:

- Etendre la réflexion et l'action à propos de l'intégration des groupes à risque, de la problématique de leur insertion sur le marché du travail à des pratiques préventives de renforcement qualifiant de leur employabilité. En particulier:
 - > *Formation et qualification*: Agir sur la formation et la qualification reste le meilleur gage, même si c'est une condition nécessaire mais pas suffisante, pour une employabilité à long terme et dans des emplois de qualité.
- Interroger les pratiques actuelles au sein du marché du travail et amener le débat au sein même des entreprises. En particulier:
 - > *Conditions de travail*: Les décalages entre la qualification et les tâches effectuées, les horaires décalés par rapport à l'organisation dominante des temps sociaux, le sous-emploi, l'insuffisance de rémunération, la rigidité des conditions d'exécution de son travail (faible autonomie, horaires de travail non flexibles, etc.) apparaissent comme autant de facteurs d'insatisfaction et de précarité professionnelle et sociale. Agir sur ces éléments passe clairement par le dialogue paritaire. Si celui-ci ne suffit pas, un rôle actif de l'Etat doit aussi être envisagé.
- Questionner les pratiques de l'Etat social dans son soutien aux groupes les plus vulnérables. En particulier:
 - > *Protection sociale*: Le développement de nouvelles formes d'emploi et de parcours professionnels pose des problèmes d'adéquation du système de protection sociale. D'un côté, une part grandissante de la population active passe désormais entre les mailles du filet. En même

temps, la prise en charge de la pauvreté et de l'exclusion sociale s'étend de plus en plus à la population active (working poor), et les assurances sociales supportent le prix des atteintes à la santé engendrées par les rapports de travail précaires, à travers l'assurance-maladie obligatoire comme à travers l'assurance-invalidité (AI). Des mesures doivent être envisagées mais elles resteront sans effet si elles ne sont pas mises en cohérence avec celles développées en amont, au niveau du marché de l'emploi.

Zusammenfassung

Die Integration in die Welt der Erwerbsarbeit gilt in der heutigen Schweiz wie in allen industrialisierten Gesellschaften eindeutig als eine zentrale Säule der sozialen Integration. Von diesem Gesichtspunkt aus betrachtet, stellt eine in beruflicher Hinsicht unsichere Situation – ganz abgesehen von der Arbeitslosigkeit – für die Integration in anderen Bereichen des sozialen Lebens eine Gefahr dar. Diese Erkenntnisse bestätigen die im Rahmen dieser Untersuchung durchgeführten Analysen. Sie zeigen insbesondere, dass die berufliche Unsicherheit direkt mit verschiedenen Indikatoren für Armut und wirtschaftliche Unsicherheit in Zusammenhang steht und sich ausserdem negativ auf die Gesundheit der Betroffenen auswirkt. Obwohl in der Lohnarbeit zwischen Frauen und Männern grosse Unterschiede bestehen, gelten diese Feststellungen in unterschiedlichem Masse für beide Geschlechter. Der Einfluss der beruflichen Unsicherheit auf die Risiken der sozialen Ausgrenzung bleibt auch über längere Zeit betrachtet bestehen: Berufliche Verläufe, die durch Unsicherheit geprägt sind, sind grösseren Risiken der sozialen Unsicherheit ausgesetzt; dies trifft wiederum sowohl auf der wirtschaftlichen wie auch auf der gesundheitlichen Ebene zu. Die Resultate verdeutlichen, wie wichtig es ist, die heutige Integrationskraft der Arbeit zu problematisieren und geeignete politische Lösungen zu finden, um zu verhindern, dass die sozialen Ungleichheiten, die im Zug der gegenwärtigen Umgestaltung der Arbeitswelt entstehen, den sozialen Zusammenhalt gefährden.

Notes

- 1 www.swisspanel.ch. Le PSM est une enquête financée par le Fonds national de la recherche, interrogeant chaque année depuis 1999 les mêmes ménages et tous leurs membres âgés de 14 ans et plus.
- 2 Nous avons reproduit ce modèle en considérant comme insatisfaites au travail toutes les personnes qui se déclarent insatisfaites dans au moins un aspect de leur travail (conditions de travail, rémunération ou atmosphère de travail), et comme instables toutes celles dont le contrat de travail est à durée limitée ou qui, bien qu'ayant un contrat stable, considèrent que leur emploi est précaire.

- 3 Nous avons considéré conjointement et comme défavorables les intégrations de type laborieuse et disqualifiante; et comme favorables les intégrations de type assurée et incertaine.
- 4 En longitudinal, ces indicateurs correspondent donc à la baisse du revenu du ménage, à l'augmentation de la déprivation et à l'augmentation de la précarité financière.
- 5 Par exemple, la précarité professionnelle accroît le risque d'augmentation de la déprivation pour les hommes mais pas pour les femmes. A l'inverse, pour les femmes, la précarité de l'emploi influence souvent négativement la situation économique alors que cela ne s'observe pas pour les hommes.

Bibliographie

- Paugam, Serge (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris: Presses Universitaires de France
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris: Fayard
- Gazareth, Pascale, Wyss, Malika et Iglesias, Katia (2007). *Prekariat der Erwerbsarbeit und Armut*, dans: Gazareth, Pascale, Juhasz, Anne et Magnin, Chantal (Ed.), *Neue soziale Ungleichheit in der Arbeitswelt*. Constance: UVK, 99-126.